AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE MARTINIQUE

Programme partenarial d'activités 2017

Mars 2017

SOMMAIRE

- Préambule
- Le nouveau contexte territorial
- Les modalités de préparation du programme 2017
- Les préoccupations des partenaires et sujets fédérateurs

  1- Les réflexions à la grande échelle

  2- La connaissance territoriale

  3- L'accompagnement des politiques publiques

  4- Le projet urbain

  5- Ressources, réseaux et communication

PRÉAMBULE

LE NOUVEAU CONTEXTE TERRITORIAL

- L'année 2017 est la seconde année du projet d'agence 2016-2020

- Depuis décembre 2015, les bases de la nouvelle organisation institutionnelle dans laquelle s'inscrit le projet de l'ADUAM sont fixées, consacrant l'axe majeur CTM/EPCI, l'Etat maintenant son soutien aux actions de l'agence

- Cette évolution n'est pas sans incidence sur le positionnement de l'agence, son financement et la nature de ses travaux

LES MODALITÉS DE PRÉPARATION DU PROGRAMME 2017

- Pour construire son programme de travail 2017, l'agence a mis en avant la mutualisation et l'intérêt stratégique des travaux

- L'objectif était de choisir un nombre plus limité de projets avec des enjeux importants ; dans la mise en œuvre, les travaux devront s'articuler entre eux et l'agence prendra le temps d'associer les partenaires pour une meilleure appropriation

- L'élaboration du programme s'est fait à partir d'échanges entre l'agence et les partenaires (d'abord fin 2016, avec les directeurs pour entendre leurs attentes, puis sur la base d'une 1ère trame, en janvier et février 2017, en élargissant aux services fonctionnels).

LES PRÉOCCUPATIONS DES PARTENAIRES ET SUJETS FEDERATEURS EN 2017

- L'Etat et la Collectivité Territoriale expriment et/ou partagent des besoins d'expertise à la grande échelle : la Trame Verte et Bleue, la connaissance du foncier, la vision partagée de la loi littoral pour une meilleure application aux différentes échelles

- Les EPCI ont besoin d'outils : guide d'application du SCOT, simulations de densification, vérification de l'intégration paysagère

- Les communes ont surtout besoin d'accompagnement : planification et/projet urbain

- TOUS, y compris les nouveaux partenaires ont des besoins de connaissance, en particulier sur l'immobilier d'entreprise, les transports et le suivi des évolutions urbaines.

1- LES RÉFLEXIONS A LA GRANDE ECHELLE

- L'une des premières ambitions du projet d' agence ADUAM 2020 est d'appréhender le territoire martiniquais dans sa globalité et de le voir de plus haut.
- Les réflexions à la grande échelle demandées par nos partenaires s'inscrivent donc parfaitement dans cette orientation.

1.1 La Trame verte et bleue de Martinique

Origine : CTM **Partenariats : Etat, EPCI, AMM, ADEME, PRNM**

Au cours de dernières années, de nombreux travaux ont été menés sur la Trame Verte et Bleue (TVB) dans le cadre de l'élaboration de plusieurs documents : révision du SAR/SMVM, SRCE, SCoT(s), PLU…. Il est demandé à l'ADUAM d'apporter son expertise aux travaux en cours.

- Prévu en 2017 :
  - Collecte des données auprès des partenaires (CTM, DEAL, Bureau d'études chargé du SRCE, EPCI, Communes…) et expertise
  - Identification des incohérences, des points de divergence et points communs aux différentes trames
  - Organisation d'un échange sur l'harmonisation des TVB existantes prenant éventuellement en compte la trame verte urbaine (jardins, parcs, lisières…)
  - Cartographies

1.2 Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

Origine : CTM/CACEM

Elaboré par la Collectivité Territoriale de Martinique, ce document stratégique prévu par la loi NOTRe définit la feuille de route pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire martiniquais. Il comporte un volet dédié à l'économie sociale et solidaire. Il se déclinera dans le cadre de contrats territoriaux entre la CTM et les EPCI.

Prévu en 2017 :

- L'ADUAM peut être sollicitée notamment pour des éléments de connaissance : cartographie, statistiques de l'OTM (indicateurs de précarité, illettrisme,…),

- Apports qualitatifs sur certains volets tels que le tourisme patrimonial : Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Pierre, apport « patrimoine » à l'étude sur la promotion touristique de la CACEM.

1.3 L'interSCoT-SAR sur la loi littoral

Mission permanente **Origine : ADUAM** **Partenariats spécifiques : DEAL, CTM**

l'ADUAM propose à ses partenaires de lancer une réflexion collective sur l'application de la loi littoral en Martinique, laquelle pose de nombreuses difficultés tant à l'échelle du SAR/SMVM, qu'à celles des SCOT et PLU. L'objectif poursuivi est d'aboutir à une méthode commune de traduction des principes de la loi littoral, entre les collectivités locales, les services de l'Etat, le tissu associatif et les auteurs des documents d'urbanisme.

- Prévu en 2017 :

- 30 mars 2017 : Organisation d'une formation sur l'application de la loi littoral à destination des élus et techniciens de collectivités : *les fondamentaux, grands principes et concepts, dispositions de la loi littoral particulières à l'Outre-mer*
- Prolongement dans des Ateliers thématiques à partir d'exemples concrets de son application : *les concepts utilisés dans la loi littoral et leur application (formes et coupures d'urbanisation, préservation des espaces naturels,…).*
- Organisation d'un séminaire INTERSCOT-SAR en juin
- Signature d'une charte entre l'association des maires, les trois EPCI, la CTM et l'Etat reprenant les engagements mutuels

► 1.4 Réflexions prospectives sur la planification dans les collectivités d'outre-mer

Origine : CTM **Partenariat : UA**

Les trois intercommunalités seront bientôt dotées d'un SCoT, Dans le même temps, la question du PLU intercommunal est posée et la Collectivité Territoriale de Martinique souhaite s'orienter vers un nouveau document de planification qui se substituerait au SAR/SMVM, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Martinique (PADDMA), sur le modèle du PADDUC de la Corse; le moment semble opportun pour lancer en partenariat avec l'UA, une réflexion collaborative et prospective sur la planification dans nos territoires.

- Recherches réglementaires et juridiques avec l'appui de l'Université des Antilles, constitution d'un groupe de travail
- Réappropriation du Bilan du SAR opposable et de ses préconisations, questionnements sur le SMVM à l'occasion de l'interSCoT-SAR, retour sur le séminaire PLUi de l'Espace Sud…
- Premiers échanges avec l'Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse (en charge du PADDUC)
- Voyage d'études en vue d'un retour d'expériences des élus et techniciens corses avec l'appui de l'agence de Corse.

2- LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

« Suivre les évolutions urbaines et sociétales, comprendre les dynamiques en cours. Pour ce faire, l'agence met à disposition de ses partenaires ses observatoires permanents et son large panel d'indicateurs, qui permettent de réaliser croisements et analyses et de leur donner les clés pour comprendre leur territoire ».

2.1 L'OTM, l'Observatoire Territorial de Martinique

Mission Permanente **Origine: Ex-Conseil régional (CAT 2004)**

L'OTM a été créé pour fédérer les outils d'observation thématiques existant en Martinique afin de pouvoir disposer d'une vision globale et partagée du territoire. C'est un dispositif partenarial animé par l'ADUAM accessible par un portail en ligne qui présente la Martinique sous l'angle du développement durable, à travers 4 grandes thématiques (économie, environnement, social, culture). Cet outil qui comporte plus d'un millier d'indicateurs passe en phase active, grâce notamment au renforcement du pôle.

- Prévu en 2017 :

Les mises à jour des données :

- Actualisation des données existantes : démographie (structure de la population), économie (fiscalité, emploi, formation), social (logement, actions sociales)…
- Actualisation et intégration de données sur les équipements publics construits depuis 2010 : *administration, enseignement, religion, art et culture, social, santé, sport et loisirs, traitement des eaux, transport, tourisme, prévention et sureté…*
- Intégration de nouvelles données : environnement (qualité de l'air, énergie), économie (tourisme), social (illettrisme)

► 2.1 L'OTM, l'Observatoire Territorial de Martinique

L'animation de l'observatoire

- Organisation du 2ème Anniversaire : *bilan 2016 et programme 2017*
- Poursuite de la réflexion sur l'intégration de la thématique culture
- Formations « Prise en main » de l'observatoire
- Signature des conventions d'échange de données : *OMB, LAPOSS, CAF, AGEFMAR, Rectorat, DDJSC, Préfecture, DAC*

Les nouveautés en 2017 :

- Création de nouveaux indicateurs de développement durable
- Indicateurs issus des documents de planification (sur une page dédiée) destinés à *suivre en continu l'évolution des trois territoires de SCOT de Martinique au regard de leurs orientations*
- Réflexion sur la thématique des TIC : analyse de l'existant, recherche d'indicateurs

2.2 L'O2TM, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique

Mission permanente **Origine : Réforme des transports**

L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (o2TM) a été créé en 2012 suite à la réforme des transports du Conseil régional. Administré par l'ADUAM, sa vocation est d'analyser et suivre l'évolution de l'ensemble des activités en lien avec la mobilité. Il publie « La Lettre de l'O2TM » et dispose également d'un portail en ligne comprenant environ 300 indicateurs de la mobilité aux multiples fonctionnalités : cartographie de données statistiques, rapports synthétiques, export de données…

- Prévu en 2017 :

Le travail sur le portail

- Actualisation des données existantes : *transport de passagers, accidentologie routière…*
- Intégration de nouvelles données : *réseau routier, transport de marchandises, plaisance…*
- Poursuite de l'intégration des données de l'EMD : *déplacements domicile-études, Origine-Destination, temps de déplacements…*

► 2.2 L'O2TM, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique

L'animation de l'observatoire

- Signature des conventions de mise à disposition de données avec : *CTM, DEAL, CAP Nord, CACEM.*
- Présentations/formation « prise en main » de l'O2TM.

Les nouveautés en 2017 :

- Diffusion de la lettre d'actualités «Inf02TM»
- Réflexion sur le mode de gouvernance de l'O2TM (renforcement du portage politique)
- Réflexion avec le groupe de travail sur la rédaction d'une publication collaborative

► 2.3 TERRA, l'observatoire foncier de l'ADUAM

Mission permanente **Origine : Ex Conseil Général (Assises du logement 1986)**

L'ADUAM observe plusieurs champs du foncier martiniquais depuis 1987. Afin de simplifier l'accès à ces données foncières, l'agence a créé plusieurs applications qu'elle regroupe sous le nom de TERRA en 2015. TERRA est un dispositif d'observation avec un double enjeu foncier : la gestion économe de l'espace martiniquais pour préserver les terres agricoles ainsi que le défi du renouvellement urbain. Il comprend près d'une centaine d'indicateurs sur les thématiques suivantes : marché foncier, foncier agricole, à risque, consommation, potentialités foncières d'ores et déjà accessibles.

- Prévu en 2017 :

- **Analyse du marché foncier** : chiffres clefs du marché foncier entre 2012 et 2015 (tendance, caractéristiques des terrains, profil des vendeurs, prix du foncier), sous forme d'une application de cartographie dynamique

- Nouveautés en 2017 :

- Exploitation de la base « Demandes de Valeurs de Foncières » (DVF) sur les transactions immobilières : *mise en place d'un partenariat avec l'agence d'urbanisme de Lille pour son exploitation*

► 2.3 TERRA, l'observatoire foncier de l'ADUAM

Suivi de la consommation foncière

Nouveautés en 2017 : des données actualisées et de nouvelles sources pour mesurer la consommation de l'espace

- Exploitation de la base « fichiers fonciers » de la DGI contenant les données déclaratives du cadastre : ces fichiers sont une source nouvelle de données pour qualifier l'usage du sol, l'utilisation et la quantification du bâti, ainsi que leur évolution
- Analyse de l'évolution de la tache urbaine de 2010 à 2016 à partir d'une sélection d'indicateurs (*évolution de la surface consommée, de la surface bâtie…)*
- Analyse de l'évolution des anciennes zones NB des POS (zones d'habitat diffus) : *comment ont-elles évolué dans les documents d'urbanisme, que sont-elles devenues en terme d'occupation ?*

► 2.4 L'immobilier d'entreprise

Origine : CACEM/Espace Sud **Partenariats : CCIM, Martinique Développement**

A la demande quasi unanime des partenaires, l'ADUAM est sollicitée pour fournir des données actualisées sur l'immobilier d'entreprise (foncier et locaux disponibles, état de la demande). Sa dernière étude sur le sujet a été réalisée en 2009 en collaboration avec l'ex ADEM, devenue Martinique Développement.

- Prévu en 2017 :

- Inventaire des données disponibles à l'ADUAM et récupération des données auprès des acteurs : *EPCI, communes, CCIM, Martinique Développement… et évaluation de ces données*
- Réunion des acteurs intéressés pour identifier les objectifs communs à partir de cahiers des charges respectifs et définition du périmètre d'étude : centres-bourgs et bourgs étendus (Espace Sud), centralités urbaines majeures ou de proximité (CACEM), zones d'activités et zones UE (CCIM)…
- Choix de 2 communes test : une dans le Centre (Saint-Joseph) et une au sud (Saint-Esprit) puis si nécessaire, enquêtes de terrain sur les périmètres choisis
- Synthèse des enquêtes – Evaluation de la méthode – Recherche de financements spécifiques pour la généralisation des enquêtes

2.5 Carte des projets du territoire

Origine : ADUAM

La carte des projets permettra de localiser les projets du territoire martiniquais, de renseigner sur la nature du projet, sur le nom du maître d'ouvrage et/ou de l'opérateur, sur son origine, par exemple ce qui relève d'une orientation du PLU, d'un projet urbain, sur la manière dont il doit être mis en œuvre…. Un premier travail a été réalisé avec la carte des projets du François. Il s'agira de renouveler l'expérience sur la commune du Saint-Esprit, mettre au point la méthode et envisager ensuite un élargissement aux autres communes.

- Prévu en 2017 :

- Réflexion et cadrage : *types de projets recensés, méthodes de collecte et remontée des informations*
- Intégration des données du Saint-Esprit *(phase expérimentale)*
- Collecte des données sur l'ensemble de la Martinique
- Structuration de la base de données et intégration des données collectées
- Géo localisation des projets
- Représentations cartographiques
- Valorisation des données numériques dans une application interactive

2.6 L'observatoire foncier de Martinique

Origine : DEAL

Voyant l'intérêt de regrouper toutes les données foncières en un même lieu, la DEAL a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'un observatoire foncier de Martinique, laquelle a été confiée au CEREMA. A partir des conclusions de cette étude, il a été proposé à l'Agence d'animer et de piloter le futur observatoire foncier de Martinique. En 2017, il est prévu une phase expérimentale autour de trois principales actions : ***Rassembler - Synthétiser – Animer***

- Prévu en 2017 :
  - Collecte des données recensées par le CEREMA auprès des partenaires fournisseurs des données : *Agence de 50 Pas, EPFL, DEAL, CCIM, CTM, SAFER, DAAF, Communes, EPCI, ADUAM)*
  - Expertise/évaluation de la qualité des données : *sur les modes et les moyens de production, précision, exhaustivité, périodicité, format, pertinence…*
  - Identification des sujets majeurs et questions communes intéressant les partenaires
  - Bilan et choix de l'outil d'exploitation (nouveau portail ou portail existant)
  - Recherche de financements dédiés pour poursuivre les autres phases (fonds européens…)

2.7 Mise en place de synergies CACEM / ADUAM

La CACEM possède un observatoire économique dynamique et a mis en stand bye ses dispositifs d'observation du transport et du foncier depuis les montées en puissance de l'O2TM et de l'OTM. La CACEM a besoin d'avoir un regard plus affûté sur les champs du social, du foncier et des déplacements et propose à l'ADUAM de mutualiser leurs outils d'observation sur un périmètre qui reste à définir.

➢Prévu en 2017 :

- Présentation des outils de part et d'autre
- Inventaire des besoins de la CACEM
- Proposition de collaborations

2.8 Productions

- Prévu en 2017 :

- Les « lettres de l'O2TM » choisies par le groupe de travail : Mobilité des séniors, mobilité des sans-emploi, le stationnement, modes actifs (« doux »), plans de déplacements interentreprises …
- Synthèse sur l'immobilier d'entreprise (méthode, premiers résultats)
- Note sur le bilan de l'expérimentation de l'observatoire foncier de Martinique (données, sujets majeurs, outils)
- Fiche synthèse sur l'évolution de la tache urbaine
- Note de cadrage en partenariat avec le CLAJJ pour l'étude prévue dans les actions du PLH de CAP Nord : 5.3 « identifier des besoins spécifiques des jeunes et notamment en hébergement individuel et/ou collectif
- Note synthétique sur l'état du développement de la MARTINIQUE à partir d'indicateurs choisis dans les trois SCOT et les observatoires de l'ADUAM.

► 2-9 Participation COPIL/COTEC, Présentations

- Prévu en 2017 :

▪ **Intégration des POS et PLU de Martinique au GPU de l'urbanisme :** en tant que partenaire privilégié des communes depuis plusieurs années, l'ADUAM se propose d'accompagner les maires de Martinique dans la publication de leur document d'urbanisme sur le GPU. Elle a en effet pris l'initiative de numériser et standardiser les bases de données POS/PLU, en respectant les prescriptions du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

▪ **Observatoire Martiniquais de la Biodiversité :** l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité est un dispositif partenarial animé par le Parc Naturel Régional de Martinique. L'ADUAM fait partie des 42 membres de l'observatoire et participe annuellement aux COTEC et ateliers organisés par l'OMB.

▪ **Comité Technique de l'Observatoire de l'Habitat :** l'Agence est membre du COTEC de l'observatoire qui se réunit une à deux fois par an à la DEAL. L'observatoire de l'habitat a vocation à concourir à l'amélioration et à la mise en œuvre des différentes politiques publiques en matière d'habitat et de logement en Martinique.

► 2-9 Participation COPIL/COTEC, Présentations

- Prévu en 2017 (suite) :

- COTEC pour la mise en place de la plateforme de référencement de l'immobilier d'entreprise de l'Espace Sud

- GéoMartinique : l'ADUAM est un partenaire privilégié de GéoMartinique, elle est membre actif de son comité technique au sein duquel elle met en place avec les autres géomaticiens, les actions du programme d'activités et qui assure la veille technologique de l'association. Elle est aussi trésorière de GéoMartinique.

3- L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Aider les politiques publiques, c'est s'inscrire dans une logique d'évaluation en continu des plans, schémas et projets territoriaux pour accompagner les collectivités dans leurs stratégies de territoire.

3.1 L'Assistance à la révision du SCOT de CAP Nord

Mission permanente SCoT

Origine : CAP Nord

Le 7 mars 2014, les élus de CAP Nord ont voté la révision générale du SCoT afin de prendre en compte la Loi Engagement National pour l'Environnement (dite loi Grenelle) et la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). L'agence assiste la collectivité dans toutes les étapes de la démarche.

- Prévu en 2017 :
  - Analyse des offres reçues (nouvelle consultation) pour choisir le bureau d'études en charge de la révision du SCOT
  - Recadrage méthodologique, vérification du respect du planning
  - Suivi et relecture des documents produits par les BE SCOT et AEU : diagnostic, PADD, DOO, concertation,…
  - Participation et co-animation des COPIL / COTEC,
  - Contribution à la démarche d'animation des différentes réunions de concertation prévues
  - Apports qualitatifs sur les paysages et la mobilité
  - Suivi de la procédure

► 3.2 L'Assistance à l'élaboration du SCOT

Mission permanente SCoT **Origine : Espace Sud**

Le 5 mai 2016, la CDPENAF a émis un avis favorable au projet de SCoT de l'Espace Sud. 2017 constitue donc la dernière ligne droite après l'ultime phase de concertation qui, si elle est positive, devrait permettre l'approbation du SCoT. Il s'agira également de mettre en place les outils pour la mise en application du futur SCoT.

- Prévu en 2017 :

- Suivi / relecture des modifications du dossier réalisées par les bureaux d'études (prise en compte des avis des PPA, des conclusions du Commissaire enquêteur)
- Co-animation d'une réunion avec les personnes Publiques Associées présentant les modifications réalisées sur le dossier avant approbation
- Participation au Conseil Communautaire pour l'approbation du projet de SCOT
- Accompagnement de l'Espace Sud dans la présentation du SCOT aux communes
- Co-rédaction d'une newsletter
- Participation à la réalisation d'un plan d'actions pour la mise en œuvre, le suivi et l'animation du SCoT auprès des partenaires institutionnels.

► 3.3 L'accompagnement des actions du PLH de CAP Nord

Mission permanente **Origine : CAP Nord** **Partenariats : Etat, communes concernées, CTM, CLAJJE**

L'Agence accompagne CAP Nord dans le suivi et dans la mise en œuvre des fiches actions de son Programme Local de l'Habitat (PLH) ; elle est plus particulièrement impliquée dans les actions suivantes :

Prévu en 2017 :

Deux actions relatives à la réalisation des PLU :

- Action 1.1 Traduire les objectifs du PLH dans les documents d'urbanisme : veiller à la retranscription des objectifs du PLH dans les PADD des PLU et notamment définir le volume foncier, les secteurs de renouvellement urbain et les ZAC (à proximité des services, transports et équipements) ;
- Action 4.1 Intégrer le développement de l'offre en locatif social et très social dans les centralités : localiser les sites d'accueil préférentiels, veiller à avoir une part de petits logements, retranscrire les objectifs dans les OAP.

L'action 3.3 : élaborer un Plan Intercommunal de lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)

- Transmission de données des observatoires à CAP Nord, notamment sur l'HI (convention de mise à disposition)
- Participation aux travaux : *relecture des documents produits et avis, validation des phases lors des COTEC, préparation des COPIL*

L'action 6.2 relative au suivi du PLH :

- Aider à mettre en place l'observatoire de l'habitat de CAP Nord

Les actions 1.2 « lancer des opérations expérimentales auprès de 4 communes pour renforcer la qualité des projets » et 5.3 « identifier des besoins spécifiques des jeunes et notamment en hébergement individuel et/ou collectif » renvoient à la Connaissance territoriale (étude sur les besoins des jeunes) et au Projet urbain (opérations expérimentales)

► 3.4 Le guide d'application du SCOT de la CACEM

Mission permanente : SCoT **Origine : ADUAM / CACEM**

Pour faciliter sa mise en œuvre, l'Agence réalise un guide d'application des orientations du SCoT de la CACEM organisé sous forme de fiches thématiques pratiques et illustrées. Les premières phases ont été réalisées en 2016.

Prévu en 2017 :

La finalisation du guide

- Relectures et corrections
- Publication du guide

Valorisation du guide

- Présentation du Guide à la CACEM et à ses communes membres
- Présentation aux partenaires

3.5 Le guide du SCOT de l'Espace Sud

Mission permanente : SCoT **Origine : ADUAM / Espace Sud**

Au quasi-terme de la procédure d'élaboration de son SCOT, l'Espace Sud a souhaité que l'Agence réalise un guide d'application du SCOT.

- Prévu en 2017 :
- La rédaction d'une note de cadrage avec les services de l'Espace Sud et en collaboration avec les autres partenaires. L'expérience des guides des SCOT de CAP Nord et de la CACEM pourra être mutualisée
- Elaboration d'une trame de fiche explicative, qui composera à terme le guide
- Consultations régulières des référents « PLU » des communes membres et des partenaires de l'ADUAM
- La rédaction finale du guide est prévue au 1er trimestre 2018

► 3.6 Les Plans Locaux d'Urbanisme

Origine : PP et HPP **Partenariats : Etat, communes concernées, CTM**

Les travaux concernant l'élaboration des documents de planification communaux seront encore prioritaires dans le programme de travail 2017, eu égard leur calendrier imposé par les lois Grenelle et ALUR. L'ADUAM propose différents niveaux de missions aux communes, réalisées tantôt dans le cadre, tantôt hors du Programme partenarial.

- Prévu en 2017 :

Dans le cadre du programme partenarial :

Des missions d'assistance : l'ADUAM assiste les communes des ANSES D'ARLET, très contrainte par son relief et ses protections environnementales, ainsi que celle du Robert qui entre dans sa phase de traduction réglementaire.

Elle donnera un avis sur le PLU de la Ville de FDF en participant à son COPIL.

Elaboration complète des PLU de Grand Rivière, Macouba (traduction réglementaire, rédaction finale des projets de PLU), Fonds-Saint-Denis et Les Trois-Ilets (rédaction du diagnostic territorial).

Contrats particuliers hors programme partenarial :

PLU du Morne-Vert : phase finale

7 Projets de PLU à finaliser : Ajoupa-Bouillon,Gros-Morne,Lorrain, Prêcheur, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Trinité

5 nouveaux PLU engagés en 2017 : Saint-Esprit, Saint-Joseph, Morne-Rouge, François, Saint-Pierre

LA PLANIFICATION COMMUNALE AU 1er FEVRIER 2017 (Plans Locaux d'Urbanisme)

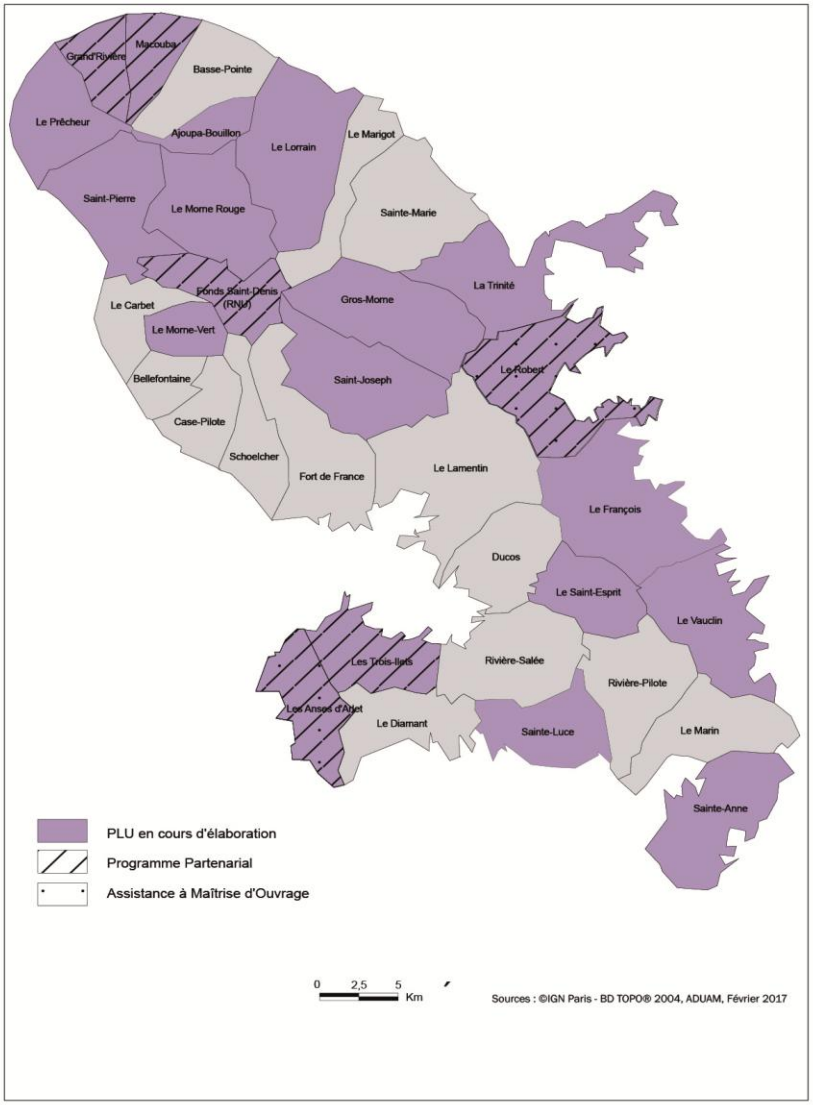

► 3.7 Participation COPIL/COTEC Présentations

- Prévu en 2017 :

- **PILHI de CAP NORD :** l'Agence participe au comité de pilotage du PILHI de Cap Nord qui se déroule en trois phases : une première phase de diagnostic et de repérage de l'habitat indigne, une deuxième phase de définition des modalités de traitement et de proposition d'un plan d'actions, et enfin une phase d'élaboration du programme prévisionnel des actions.

- **Parc Naturel Marin de la Martinique :** l'Agence fait partie du comité de concertation du projet de création d'un parc naturel marin autour de la Martinique placé sous la responsabilité de la Préfecture de Martinique.

- **PDLHI :** l'ADUAM vient d'être intégrée au COPIL et participera aux différentes réunions

- **Patrimoine mondial de l'UNESCO :** après validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE) du Bien Martiniquais, l'Agence sera impliquée aux différentes étapes de la procédure (définition du périmètre, plan de gestion).

4- LE PROJET URBAIN

Participer à la mise en œuvre de projets structurants, animer de nouveaux espaces collaboratifs, proposer des solutions d'aménagement intégratrices et innovantes, voilà les différentes actions qui structureront le travail de l'Agence dans cette nouvelle étape de diffusion et d'appropriation du projet urbain.

► 4.1 Mise en œuvre de l'Atelier de Saint-Pierre

Origine : FNAU

Partenariats : ETAT, CTM, CAP Nord, Ville de Saint-Pierre, PNM, AFD,

L'année sera consacrée au lancement des actions proposées lors de l'atelier d'avril 2016. L'objectif est de mettre l'accent sur la conception et la mise en œuvre des projets « softs » réalisables à court terme grâce à la mise en lien des acteurs publics privés et du monde associatif et/ou privé.

Prévu en 2017 :

- Participation aux COTEC/COPIL des études et projets engagés par la ville de Saint-Pierre (ex : étude OPAH)
- Cadrage et définition du partenariat avec la ville et les principaux acteurs
- Identification des actions «soft» sur lesquelles l'agence pourrait intervenir : *la reconquête des dents creuses, l'ouverture du Camp Billotte et des jardins du presbytère, la reconstruction du phare, etc.*
- Ecriture notes de cadrage et programmation des actions soft
- Ecriture du cahier des charges pour la requalification du quartier du Fort
- Intégration de l'espace pour le tourisme de croisière (cf. projet CTM).

4.2 Centres-bourgs et centres-villes

Accompagner les maires dans la reconquête de leurs centralités est une priorité du projet d'agence ADUAM 2020. c'est dans ce cadre que nous proposons d'engager un programme d'études ciblé prioritairement sur les centres-bourgs et villes. Dans ces études de « recomposition urbaine », dont il faudra définir précisément les contours et le niveau de précision, nous commencerons à dessiner d'abord l'espace public, lien entre les différents espaces de la ville, avant de nous intéresser aux « pleins ». Il nous paraît essentiel d'opter pour ce levier de la ville « marchable » pour enclencher un processus dynamique de projet urbain.

Prévu en 2017 :

Parmi les sites arrêtés conjointement avec la DEAL et l' EPFL, partenaires privilégiés de cette action, en prenant en compte l'intérêt porté par les équipes municipales et l'importance des enjeux, le choix s'est porté sur deux communes: Saint-Esprit au Sud et Trinité au Nord. En fonction des moyens mis à disposition et du temps disponible, nous prévoyons aussi de travailler sur la commune des Trois-Îlets (bourg et Pointe du Bout) et sur le centre-ville de Fort-de-France.

► 4.3 Les Plans Communaux de Paysage (PCP)

Les deux premières démarches volontaires portées par les communes à l'initiative du Parc Naturel de Martinique, les PCP seront achevés en 2017. Après la restitution des travaux aux élus et aux habitants, l'Agence tentera d'impliquer les acteurs publics et privés dans la réalisation des actions retenues.

► Prévu en 2017 :

PCP du Prêcheur

1. Restitution finale des travaux au COTEC ainsi qu'aux élus de la ville
2. Diffusion et valorisation de l'étude
3. Accompagnement des partenaires à la mise en œuvre des actions avec les partenaires

PCP de Saint-Joseph

1. Finalisation de la phase 2 : *cartographie d'un projet de territoire et proposition de fiches actions sur des secteurs clés*
2. Finalisation de la phase 3 : *programme d'actions*
3. Restitution finale des travaux au COTEC ainsi qu'aux élus de la ville
4. Diffusion et valorisation de l'étude

► 4.3 Plans Communaux de Paysage (PCP, la suite)

En 2017, un site situé sur le territoire de l'Espace Sud devra être retenu pour engager le 3ème Plan Communal de Paysages. La commune des Anses-d'Arlet a été proposée.

Par ailleurs, sans attendre la fin de cette 3ème étude, pour poursuivre la démarche de généralisation de ces outils collaboratifs à l'ensemble du territoire martiniquais, par exemple sous la forme d'un appel à projet porté par la PNRM, la contribution de l' ADUAM peut être de produire un cahier des charges pour lancer cette consultation.

4.4 Atelier Projet Urbain Durable de la ZAC l'Avenir

La méthode collaborative « APUD » consiste à proposer des temps de rencontres et de travail réunissant habitants, élus et techniciens pour faire émerger une vision partagée de l'aménagement de leurs lieux de vie.
En 2017, l'Agence propose de travailler sur le secteur de la ZAC l'Avenir au Saint-Esprit et son interface avec le bourg.

Prévu en 2017 :

1. Élaboration du pré-diagnostic : élaboration, diffusion et analyse du questionnaire
2. L'atelier

- Définition des enjeux et des thématiques pour les ateliers de travail
- Choix des animateurs, rencontres avec les élus et techniciens de la ville
- Organisation de l'Atelier

3. Elaboration du dossier final et du schéma directeur
4. Présentation en Conseil Municipal

► 4.5 Localisation des secteurs de densification dans les zones urbaines de référence de l'Espace Sud

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH de l'Espace Sud, la collectivité souhaite évaluer les capacités de densification dans les zones urbaines de référence (ZUR) de son futur SCoT. Cette étude innovante exige de mettre au point une méthodologie nouvelle avant de la décliner sur l'ensemble des zones urbaines de référence. Ce travail pourra servir de base à la réalisation d'OAP dans les PLU.

Prévu en 2017 :

- Expérimentation de la méthode sur les ZUR sur la commune de Sainte-Anne
- Quantification brute des possibilités de densification à partir des règles des PLU ou des POS opposables
- Ajustement des calculs de volume et des choix de formes urbaines suite aux enquêtes terrain (appréciation de l'insertion au site)
- Le recours à la représentation en 3D sera systématisé pour améliorer la perception des propositions de densification

4.5 Etude de recomposition de la centralité littorale de Sainte-Marie

Cette étude sera réalisée à la demande de la Ville, suite à l'élaboration de son PLU et à la mise en place d'un contrat de ville axé sur la dynamisation des commerces du centre bourg. Elle permettra donc de faire le lien entre toutes les thématiques importantes pour le développement futur de ce territoire : faciliter les liaisons vers le bourg, diversifier les modes de déplacements, aménager et valoriser les espaces publics, vivifier les commerces, faire de la ville sur la ville.

Prévu en 2017 :

Travail sur la grande échelle : programmation urbaine

- Récolte et intégration des projets en cours
- Mise en cohérence des projets en cours avec les orientations proposées
- Elaboration d'un programme d'aménagement intégrateur, spatialisé et partagé

Travail à l'échelle de secteurs clés : aménagement urbain

- Identification des secteurs clés
- Proposition d'aménagements urbains qualitatifs
-

4.7 L'indivision en Martinique

L'Indivision constitue un frein à la densification et à la limitation de l'étalement urbain. EN 2017, il s'agira de produire une note sur ce sujet qui proposera un état des lieux de ce qui a été fait pour lutter contre l'indivision dans les différentes communes, des résultats obtenus, des outils mobilisés et des limites de la procédure.

- Prévu en 2017 :
- Collecte des données auprès des acteurs concernés (Etat, CTM, EPCI, Communes)
- Synthèse des informations et échanges en réunion partenariale
- Rédaction de la note

► 4.8 Participation COPIL/COTEC, Présentations

- Prévu en 2017 :

- **Comité de pilotage du NPNRU de Fort-de-France**
  Dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, la ville de Fort de France a présenté un nouveau dossier à l'ANRU prenant en compte les projets de rénovation urbaine prioritaires pour la ville. L'ADUAM, à la demande de la ville, participera au comité de pilotage.

- **Commission qualité architecturale et paysagère de CAP Nord**

  Au titre de ses nouvelles compétences d'instruction des permis de construire, CAP Nord a mis en place une commission consultative qui examinera et donnera un avis sur les demandes d' autorisations à construire sur son territoire. L'ADUAM participera aux présentations des projets lors de rencontres qui se dérouleront 2 à 3 fois par an.

- **Ateliers Eco Quartiers**

  L'ADUAM participe à cet atelier Eco Quartier depuis sa mise en place par la DEAL et Ville Caraïbe. Lieu d'échanges et de partage de la connaissance en matière de ville durable, cet atelier réunit techniciens et élus autour de cette thématique et dans son adaptation à notre territoire.

5- RESSOURCES, RESEAUX ET COMMUNICATION

Travaillant en transversalité avec les autres pôles de l'agence, le pôle COM/DOC occupe une place centrale pour capitaliser, valoriser et diffuser les ressources de l'ADUAM, en interne et à l'externe.

L'année 2017 sera marquée par les 40 ans de l'ADUAM.

.

5.1 Moderniser l'image de l'agence

L'image est ce qui est perçu de l'Agence. Elle constitue l'un des ressorts de son attractivité. Le besoin de renouvellement de l'image de l'ADUAM, pour l'accorder à son nouveau projet d'agence, est aujourd'hui une priorité.

- Prévu en 2017 :
- Nouveau logotype et charte graphique
- Plaquette institutionnelle de l'Agence et de ses activités
- Identité visuelle et aménagement des locaux

5.2 Améliorer la communication interne

La communication interne tient un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'Agence. L'enjeu principal est d'améliorer la qualité des productions en développant étant de renforcer l'esprit d'équipe et d'améliorer la qualité des productions.

- Prévu en 2017 :

- Optimisation des outils organisationnels (moderniser l'intranet pour la gestion des véhicules, des réunions, des congés, du temps passé…)
- Constitution d'une boîte à outils destinée aux nouveaux agents (règlement intérieur, charte informatique, répertoire partenaires et personnes ressources)
- Création d'un espace de formation à la culture urbaine qui favorisera le dialogue : *les rendez-vous de la Doc…*
- Veiller à la circulation de l'information entre Direction/agents-chefs de pôles/agents-inter-pôles

5.3 Capitaliser les ressources de l'agence

L'agence veut jouer pleinement son rôle de centre de ressources du territoire. Considérée comme la mémoire de l'aménagement martiniquais, elle s'est appliquée au cours des dernières années, à trier études et ouvrages pour classer, organiser et parfois reconstituer cette mémoire. Son centre de ressources est déjà utilisé en intranet et il s'agit de le mettre en partage avec la création d'un portail de ressources documentaires en ligne et via le site internet nouvellement modernisé.

- Prévu en 2017 :

- La présentation du nouveau site internet et son actualisation en continu : *le site doit se positionner comme un média incontournable de mutualisation et de valorisation des travaux et études*
- Le centre de documentation : *actualisation du logiciel de saisie et mise à jour en continu du fonds documentaire, acquisition de nouveaux documents, services en direction de l'équipe d'études (panorama de presse, signalement d'ouvrages ou d'articles et recherches spécifiques)*
- Création d'un portail pour l'ouverture des ressources documentaires aux partenaires

5.4 Partenariats/ Réseaux

En 2017, l'ADUAM poursuit sa mission d'animation du débat local, permettant de favoriser les échanges et de promouvoir la culture urbaine. Par ailleurs, le partenariat de travail continuera de s'enrichir au-delà de ses instances de décision.

Prévu en 2017 :

- Animation du débat local : *l'InterSCOT-SAR sur la loi littoral*
- Accompagnement des autres pôles : PCP, APUD (outils collaboratifs)
- Echanges et retours d'expériences sur le PADDUC : *préparation d'un voyage d'études en Corse*
- Association aux réflexions conduites par le réseau FNAU : *Clubs, Rencontre des agences d'urbanismes à Strasbourg…*
- Le réseau des SCoT : *rencontre nationale des SCoTs*
- Les autres partenariats : *préparation des conventions ADEME, EPFL, AFD, CCIM, Port de Martinique*

5.5 Les 40 ans de l'agence

Ce 40ème anniversaire sera l'occasion de dévoiler la nouvelle dénomination de l'agence et son logotype, plus en phase avec ses nouvelles orientations. Cette évolution symbolise l'exigence de l'Agence de toujours mieux répondre aux attentes des territoires qui, aujourd'hui, font face à de nouveaux défis. A cette occasion, l'ADUAM préparera une exposition dont l'ambition est de témoigner d'un demi-siècle d'histoire urbaine. Plusieurs autres rendez-vous viendront compléter cette exposition.

Prévu en 2017 :

- Validation de la nouvelle dénomination de l'agence et de son nouveau logo en Assemblée Générale Extraordinaire
- Signature de la charte partenariale qui réaffirme l'adhésion des membres au principe partenarial et le sens de ses missions.
- Exposition photos : *un voyage au fil des politiques publiques d'aménagement et des outils qui ont façonné le territoire depuis 40 ans*
- Séminaire débat avec projection de films sur les initiatives originales qui favorisent le « vivre ensemble »